



F.S.U.

Déclaration FSU à la FS SSCT 76 du vendredi 3 mars 2023

Le 3 mars 2023,

Madame la présidente de la FS SSCT 76, mesdames, messieurs les membres de cette formation, nous inaugurons aujourd'hui cette nouvelle instance en charge de la santé, sécurité et conditions de travail des personnels.

En cette période de lutte sociale d'opposition massive au projet de loi sur les retraites, on ne peut que s'interroger sur les conséquences possibles, si la réforme s'appliquait, des conditions de travail des personnels de l'éducation nationale. Ce projet va à l'encontre de l'égalité professionnelle puisque elle impactera bien plus les femmes.

Comment va-t-on pouvoir améliorer celles-ci alors que l'on veut augmenter l'âge légal de départ en retraite, et en même temps proposer sous prétexte d'une augmentation de salaire, des heures supplémentaires de travail, alors que de nombreuses heures effectuées ne sont pas prises en compte.

Nous remarquons toutes et tous que de plus en plus de collègues sont en souffrance, les demandes de démissions augmentent, les retraites pour invalidité sont aussi nombreuses. Nous sommes de plus en plus sollicités par des collègues s'interrogeant sur une reconversion professionnelle, quand ils s'aperçoivent que la profession pour laquelle ils avaient fait tant d'efforts ne fait plus sens à leurs yeux.

Les nouvelles instances, issues des lois sur la modernisation de la fonction publique entraînent une diminution des capacités d'agir des organisations syndicales sur toutes les opérations concernant les collègues. C'est certainement la vision actuelle du dialogue social : l'état propose, les partenaires sociaux sont conviés à dire s'ils sont d'accord...

Nous avons comme travail commun à prendre possession de cette instance, d'en déterminer les possibilités et surtout les limites, afin d'être au plus vite dans la capacité d'œuvrer dans l'intérêt des personnels.

Une question importante est de se mettre d'accord sur l'articulation que nous devons faire entre la FS SSCT et l'ancien CHSCT. En effet des bonnes pratiques se sont progressivement mises en place sous l'égide du CHSCT, des données ont été récoltées, des documents produits, des GT sur le RSST programmés régulièrement... La FS SSCT doit garder la

mémoire de ces différents travaux et s'en servir pour aller plus loin dans l'amélioration de la qualité de vie au travail. Nous demandons également que les prérogatives de cette nouvelle instance soient pleinement exploitées, comme celle qui aurait dû l'être de commander une étude d'impact de la mise en place éventuelle d'un logiciel de gestion du remplacement dans le 1er degré (Andjaro). La généralisation de cette nouvelle gestion est validée sans aucune analyse des conséquences sur les conditions de travail des personnels.

Le registre SST en ligne, maintenant mieux connu par les collègues est de plus en plus utilisé, signalant principalement des problèmes de gestion des élèves perturbateurs, en situation de handicap ou non, des relations conflictuelles avec certains parents, en lien souvent avec l'utilisation des réseaux sociaux mais aussi la souffrance des personnels liée à la dégradation de leurs conditions de travail, conséquence de la réduction de moyens n'épargnant personne, même pas les personnels en situation de handicap. Ce qui ressort de nombre de ces déclarations est le sentiment, de la part des collègues d'un manque de soutien et d'empathie de la hiérarchie avec très souvent des réponses inadaptées ou partielles : « l'institution met au service de ses agents un service de médecine de prévention ainsi qu'une psychologue. » Cette réponse est tristement à l'image du manque de considération régulièrement affiché par le ministère envers les personnels de l'éducation nationale.

L'actualité illustre de manière dramatique ce sentiment d'insécurité des personnels, où pendant ses cours une enseignante est sauvagement assassinée par un de ses élèves, et pas question dans ce cas de prendre le prétexte d'une radicalisation, d'un terrorisme latent, mais tout simplement un élève qui serait en souffrance psychologique et qui passerait à l'acte. On peut se demander ce qu'il en est du recrutement de médecins scolaires, de psychologues, d'infirmières, d'assistantes sociales, pour prendre en charge toutes ces souffrances à la source plutôt que de communiquer sur une minute de silence, une fois le drame consommé.

Dans le même ordre d'idée, apparaît une campagne « Canopé » intitulée « Comment instaurer le bien-être à l'école ? » Si l'intention est louable, il n'apparaît nulle part la nécessité de conditions de travail acceptable, des classes non surchargées, des prises en charge rapide et avec du personnel spécialisé des élèves à besoins éducatifs particuliers, non, on nous propose d'apprendre à respirer, évacuer le stress, on nous donne des injonctions de travail en équipe, ce qui est bien le cas dans la majorité des établissements... Une fois de plus les solutions proposées, prennent acte du mal être au travail et proposent des astuces pour le supporter, ne faudrait-il pas prendre le problème à la source.

Un parcours Magistère est proposé « Climat de classe et sentiment d'efficacité de l'enseignant » il suffirait donc de prendre, une fois de plus, sur nos heures personnelles le temps d'une formation nous expliquant qu'il faut changer nos pratiques de classe pour résoudre le problème du mal-être des enseignants.

Les constats sont faits dans de nombreuses études sur les causes du mal être au travail, mais bien entendu pour les solutions il ne faut pas espérer autre chose que remettre en cause les pratiques, les postures des agents. Jamais on ne remet en question les programmes et les directives qui changent à chaque nouvel événement, chaque changement de ministre, l'inclusion quasi systématique sans s'en donner les moyens, le prof-bashing dans les médias parfois initié par ceux qui sont en charge du ministère : le niveau baisse → sous-entendu les enseignants ne font pas bien leur travail. Les élèves français ne sont pas bons en mathématiques, on enlève les mathématiques du tronc commun au lycée, puis on les remet, ou alors on supprime subitement l'heure de technologie en 6^{ème}, matière semble-t-il superflue, pour la remplacer par une heure de soutien maths ou français (en demandant des heures supplémentaires aux PE qui ont déjà les ORS les plus élevées...) sans se soucier des répercussions sur les collègues de technologie.

Ce n'est pas en proposant du travail en plus, (PACTE), en fermant des classes et en supprimant des postes que les conditions de travail vont s'améliorer.

Nous attendons, malgré ce climat anxieux, lié aux incertitudes sur les retraites, les salaires, les conditions de travail, de cette instance qu'elle sache tout mettre en œuvre pour améliorer significativement la considération et le bien-être des personnels.

Dans l'immédiat, nous appelons l'ensemble de nos collègues, dans le cadre de l'intersyndicale, à continuer d'agir en se joignant massivement aux mobilisations à compter du mardi 7 mars.